



Perspective de Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA) sur le Brexit

Document de position – Mars 2018



Le Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA) remercie chaleureusement le soutien financier de l'UE.

Le Conseil consultatif de l'aquaculture apprécie les contributions de ses membres du Royaume-Uni aux travaux du Conseil et au secteur de l'aquaculture de l'Union européenne.

Les membres du CCA du Royaume-Uni sont :

- British Trout Association
- Client Earth
- Compassion in World Farming
- IFFO The Marine Ingredients Organisation
- Marine Conservation Society
- Scottish Salmon Producer Organisation LTD
- The Shellfish Association of Great Britain

Le CCA encourage ces membres, ainsi que d'autres organisations du Royaume-Uni, à continuer de contribuer en tant qu'observateurs¹ actifs au développement d'un secteur de l'aquaculture durable par le biais d'un dialogue constructif et continu dans le futur post-Brexit.

¹Règlement intérieur du CCA (article 10-3) : « *Le CCA ne sera pas tenu de prendre en charge les frais de participation des observateurs. Les observateurs n'ont pas le droit de voter.* »



Conseil consultatif de l'aquaculture (AAC)

Rue de l'Industrie 11, 1000 Bruxelles, La Belgique.

Tél. : +32 (0) 2 720 00 73

Courriel : cecile.fouquet@aac-europe.org

Twitter : @aac_europe

www.aac-europe.org